



COMMUNAUTE
DU PAYS DE GRASSE

Auribeau-sur-Siagne - Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

Avis de marché

Services

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

CA Pôle Azur Provence, 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, à l'attention de M. le président, F-06130 Grasse Cedex.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence, 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, Contact : service juridique, à l'attention de Mlle LANS Audrey, F-06131 Grasse Cedex.

Tél. (+33) 04 97 01 12 82. Fax (+33) 04 92 42 06 35.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence, 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, Contact : service de la Commande Publique, F-06131 Grasse Cedex. Tél. (+33) 04 97 01 12 79.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Prestations de nettoyage pour le Pôle Azur Provence - lot n°1 Musée International de la Parfumerie.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°14.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1) DESCRIPTION

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

l'objet de la présente consultation concerne les prestations de nettoyage pour le Musée International de la Parfumerie. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses particulières (cctp).

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

90910000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un seul lot.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

le marché commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour se terminer le 19 mars 2012. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 34 mois.

Les prestations seront exécutées en tenant compte de la nature et de la fréquentation des locaux. La qualité devra être satisfaisante au regard des critères ci-après : aspect, confort, hygiène.

Le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions sociales ou environnementales prescrits au CCTP. Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, afin de connaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler.

II.2.2) Options :

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Informations sur les lots

LOT n°1

INTITULÉ : Musée International de la Parfumerie

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Voir CCTP

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Avance : 5 % du montant du marché sous réserve de la présentation d'une garantie à première demande couvrant le montant de l'avance. Le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.

Mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

Délai global maximum de paiement conforme à la législation en vigueur.

Intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

Financement sur fonds propres 100 %, section fonctionnement.

Marché traité à prix forfaitaire. Prix révisibles annuellement.

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint ou solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa Dc1).

- déclaration du candidat (imprimé Cerfa Dc2).

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaire concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

- description de l'équipement technique et des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- certificat(S) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 35.

2. prix des prestations. Pondération : 40.

3. performances en matière de protection de l'environnement. Pondération : 25.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du

- IV.1) TYPE DE PROCÉDURE
document descriptif :
- IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
29 mars 2011 - 12:00.
- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français.
- IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).
- IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :
- VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :
- VI.3) AUTRES INFORMATIONS :
Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur :
www.e-marches06.fr
Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence
Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence_06_20110210w_1.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 14 février 2011.
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck Pilatte B.P. 4179, F-06359 Nice Cedex. E-mail : greffe.ta-nice@juradam.fr. Tél. (+33) 04 92 04 13 13. URL : <http://www.tanice.juradam.fr>. Fax (+33) 04 93 55 78 31.
- VI.4.2) Introduction des recours :
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel : Articles L551-4 et L551-9 du code de justice administrative.
Référé contractuel : Articles R551-7 à R551-10 du code de justice administrative.
Recours pour excès de pouvoir : Articles R421 et suivants du code de justice administrative.
Recours de plein contentieux : Articles R421 et suivants du code de justice administrative.
- VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 14 février 2011